

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Inscription : vous vous êtes inscrit online à l'aide du bulletin d'inscription et **avez coché la case confirmant que vous acceptez les conditions d'inscription**, dont voici un rappel :

Une facture – faisant office de confirmation d'inscription – vous est envoyée dans les 14 jours ouvrables. Le paiement de la formation est à effectuer dans les 30 jours, à réception de la facture. Toute autre demande de délai peut être négociée de vive voix avec le secrétariat. En cas d'inscription tardive (sortie de liste d'attente), le paiement est à effectuer dans les 24 heures.

Attestation : chaque formation suivie dans son intégralité donne droit à une attestation.

Désistement : il doit être fait par écrit (lettre ou courriel), le plus tôt possible. Le non-paiement du cours ne constitue pas un désistement. Il est possible d'inscrire un-e autre professionnel-le de l'institution, sans frais supplémentaires.

État d'urgence : En cas de situation ou mesure sanitaires liées à une éventuelle épidémie, les cours de formation continue ne peuvent être remboursés.

Montants dus en cas de désistement :

1. Fr. 50.- jusqu'à 30 jours avant le début de la formation
2. La moitié du prix de la formation est dû dès le 29ème jour avant le début de la formation
3. Le montant total de la formation est dû en cas de désistement intervenant dans les 3 jours ouvrables précédant la formation.

Important : l'adresse électronique que vous indiquez lors de l'inscription sera utilisée pour toute communication ultérieure en lien avec la formation (changement de lieu p.ex.). Elle peut être communiquée aux participant-e-s et à l'intervenant-e de la même formation. Vous serez aussi abonné aux Newsletters du CREDE. Veuillez indiquer une adresse que vous relevez régulièrement.

CREDE, Lausanne le 14.10.22